

OPECST : des points importants actés concernant l'EHS

2018-06-02 01:01:01

Jeudi 31 mai 2018, l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques organisait une audition publique ouverte à la presse sur le thème " Quelle prise en compte de l'hypersensibilité aux ondes électromagnétiques ? "

Sophie PELLETIER, présidente de PRIARTEM participait à la première table-ronde consacrée à l'hypersensibilité électromagnétique ; Janine LE CALVEZ, vice-présidente de PRIARTEM participait à la seconde, consacrée aux limites d'exposition.

[Voir la vidéo de l'audition](#)

A la suite de celle-ci, l'OPECST a débattu du sujet le 12 juillet 2018 et Cédric Villani a rendu ses conclusions.

 L'ensemble est compilé dans un [compte-rendu](#) ou en version papier sur le [site de commande de la documentation française](#)

L'analyse que nous pouvons faire de cette séquence est plutôt positive. L'OPECST, qu'on a connu moins ouvert et beaucoup plus partial, a semble-t-il entendu et pris en compte les différentes interventions pour aboutir à une position relativement équilibrée.

Les conclusions (cf 1ere et 4eme de couv) partent du constat que le rapport de l'ANSES sur l'EHS fait suffisamment consensus pour servir de base de travail.

La question du maintien des moyens de financer la recherche publique, garantissant son indépendance est soulignée comme essentielle dans ce domaine aussi sensible et les propositions de l'INSERM de reconstruire, en lien avec les associations, une méthodologie sont mises en lumière.

Si les travaux de l'ICNIRP ne sont pas remis en cause, leur transposition dans le domaine réglementaire (décret de 2002 est interrogé et le principe ALARA est même évoqué.

Le rendez-vous suivant le rendu du rapport du gouvernement au parlement sur l'EHS prévu par la loi Abeille.

Et, là nous avons quelques raisons d'être inquiets, le Ministère ayant manifestement l'intention de travailler à la production de ce rapport sans même consulter les associations.

Ce document a été rédigé par PRIARTEM. Vous n'avez pas le droit de le modifier, de le transformer ou de l'adapter. Vous n'avez pas le droit de l'utiliser à des fins commerciales.

PRIARTEM - Tous droits réservés - © 2026